



CONVENTION DE MÉCÉNAT

SAISON 2024/2025



ENTRE

L'association, Mirecourt Avec Dompain (MAD HB), représentée par :

- **NOM - Prénom :**
- **Fonction au sein de l'association :**

ET L'ENTREPRISE MÉCÈNE

- **NOM de l'entreprise :**
- **Forme juridique :**
- **Adresse :**

- **Mail :**
- **Téléphone :**

Représentée par :

- **NOM - Prénom :**
- **Fonction au sein de l'entreprise :**

Il est convenu et décidé ce qui suit :

La présente convention a pour objet de définir les conditions du soutien à l'association sportive MAD Handball pour le projet suivant :

L'entreprise mécène versera à l'association sportive MAD Handball, la somme de :



CONVENTION DE MÉCÉNAT
SAISON 2024/2025



ET/OU

L'entreprise mécène s'engage à apporter, mettre à disposition, prêter, donner à l'association sportive MAD Handball le matériel, le local, le personnel suivant :

Représentant une valeur de :

ET/OU

L'entreprise mécène s'engage à réaliser au profit de l'association sportive MAD Handball, la prestation suivante :

Évaluée à :

.....

L'association sportive MAD Handball s'engage à faire figurer le nom de l'entreprise donatrice sur les supports d'information de l'action ou de la manifestation.

L'association sportive s'engage à rembourser l'entreprise mécène si elle décide de ne pas réaliser le projet ou de ne plus y faire participer l'entreprise, à hauteur de 50% de la somme donnée si le projet est en cours de réalisation.

La présente convention est établie en vertu des dispositions de l'article 238 bis du CGI.

Fait le

À

**Signature du représentant
de l'Entreprise**

**Signature du représentant
de l'Association Sportive**